



ORDONNANCE DE POLICE

Le Bourgmestre,

Attendu qu'entre le 29.06.2026 et le 03.07.2026 inclus (1 jour de travail effectif), se déroulent à Modave, carrefour RN636/RN641, Pont-de-Bonne, BK 16.700, des travaux de raclage - pose ;

Attendu qu'il y a lieu de prendre toutes mesures de police dans l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publique;

Vu la demande formulée par l'entreprise SACE (Responsable : selim.laraki@sace.be) pour le compte du SPW ;

Vu la Nouvelle Loi Communale et plus précisément son article 134 ainsi que le Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et son article L-1113-1 et L-1123-29;

ARRÊTE :

Article 1 : Entre le 29.06.2026 et le 03.07.2026 inclus (1 jour de travail effectif), le carrefour Pont-de-Bonne/RN636/RN641 sera fermée à toute circulation pour cause de raclage-pose.

Article 1bis : Une déviation sera placée dès Clavier d'une part, Havelange et Strée d'autre part, via la RN63 Route du Condroz (voir plan en annexe).

Article 2 : La signalisation conforme sera placée conformément au Code de la Route par l'entreprise.

Article 3 : Les contrevenants à la présente ordonnance seront punis de peines de simple police.

Article 4 : La présente ordonnance sera affichée et publiée conformément à la loi.

Elle sera notifiée au Greffe des Tribunaux de Première Instance et de Police de Huy, à la Police locale (Z.P. Condroz), la Zone de secours Hemeco, le CHRH, Le TEC Namur et les communes de Clavier, Havelange, Tinlot et Huy.

Modave, le 23.06.2026.


Le Bourgmestre,
B. DAL MOLIN



Groupe SAGE – Sotralège – Sageplant

 21 des Hauts Sarts – Zone B

 11, Avenue du Parc Industriel

 8041 SALLIGNY

 Tél: 04726.91200

Entrepreneur: SAGE

400714

N° de plan: N641

BK 16.700

Chantier: Réfection chaussée

Phase: 1

